



La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex - N°20 - Automne 2012

L'édito du maire

Comme chaque année et depuis plus d'un mois déjà, les jeunes Cernexiens ont repris le chemin de l'école. La rentrée des classes est toujours un moment particulier pour les plus petits. Avec un peu de retard, la CCPC a ouvert aux élèves la nouvelle salle informatique - bibliothèque libérant ainsi de l'espace dans les locaux de l'école et de Picotin.

Si le nombre d'élèves n'a pas augmenté par rapport aux années précédentes, Picotin n'en est pas moins sollicité : environ quatre-vingt enfants pour la cantine et quarante-cinq enfants pour la garderie sont inscrits chaque jour et nous arrivons presque à saturation aussi bien au niveau de l'espace que de la capacité d'accueil autorisée pour ces services. Notre projet de la Place du Village intègre une part de ces besoins et dès 2014, les nouveaux locaux seront à la disposition des enfants pour le périscolaire et leurs activités culturelles ou sportives.

C'est bien là l'une des priorités de la municipalité : conduire une politique au plus près des besoins des familles, des associations et des administrés, en apportant des solutions adaptées, tout en restant raisonnable et surtout réfléchi dans les choix : ces décisions engageront l'avenir de la Commune appelée à se développer et à accueillir de nouvelles familles.

Comme chaque année, une rencontre avec les associations du village permettra de finaliser certains détails de l'organisation de la future place et des locaux, afin de satisfaire au mieux leurs besoins et leurs attentes.

Josiane Charrière

Les Aînés à l'honneur lors du repas du C.C.A.S.

Le dimanche 7 octobre, le Centre Communal d'action sociale de Cernex a innové en conviant ses aînés pour le traditionnel repas annuel, à l'Auberge d'Archamps.

C'est avec plaisir que Madame Le Maire, accompagnée des membres du C.C.A.S., a accueilli plus de 60 seniors pour une matinée gastronomique et animée. Chacun a pu ainsi partager des souvenirs, retrouver des amis, chanter... et même danser dans une ambiance chaleureuse. Il est toujours très agréable de voir que chaque année, beaucoup d'entre eux font honneur de leur présence à cette rencontre annuelle.



Rien n'était laissé au hasard et Madame Le Maire, lors de son discours, a eu une pensée toute particulière pour les seniors disparus cette année et celles et ceux qui n'ont pas pu être présents pour cause de maladie, particulièrement la doyenne Marie Langin. Le doyen, toujours aussi jovial nous a fait l'honneur de sa présence et s'est vu remettre un petit présent qu'il appréciera et partagera entre amis

Chantal Baillard, Michel Vigne, Jean-Paul Durafourd et Suzette Fontaine ont raconté des histoires et entonné des chansons anciennes. Serge, le musicien, a mis une ambiance dont on se souviendra longtemps.

Les membres du C.C.A.S remercient toutes celles et ceux qui étaient présents et attendent de retrouver ces nombreux participants l'année prochaine, en pleine forme !

Une nouvelle destination est déjà à l'étude...

Le C.C.A.S.

Christine Dubois

Le Balcon des Alpes

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la Commune de Cernex ont souhaité proposer l'inscription d'un itinéraire équestre au P.D.I.P.R (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées) du Conseil Général de Haute-Savoie.

L'intention de formaliser le chemin équestre, déjà largement emprunté par les cavaliers, permettra une circulation davantage maîtrisée de ceux-ci, une sécurisation, un balisage et l'entretien des chemins. Cette boucle, « **le Balcon des Alpes** », est aussi la continuité du parcours équestre « **Usses et Vuache** ». Il traverse les communes de Marlioz, Chavannaz et Minzier. Les 2 boucles réunies forment un parcours de 40 km ! A travers ce projet de développement touristique maîtrisé, c'est aussi le développement des ressources économiques de chaque commune qui est ciblé : chambre d'hôtes, gîtes, centres équestres, restauration, petits commerces, artisanats et autres.



La phase administrative concernant la signature des conventions de passage avec les communes et les propriétaires concernés est en voie de finalisation. La phase de balisage a été évoquée ce mercredi 17 octobre avec l'ensemble de nos partenaires et le soutien particulier de l'équipe du Conseil Général 74 qui profitera de notre projet pour mettre en place un nouveau balisage plus dynamique et simplifié.

A ce rythme, la boucle équestre pourrait être achevée au printemps 2013.

Conseil des jeunes

Ca y est ! Le conseil des jeunes est lancé. Une première rencontre a eu lieu le 14 septembre, les premiers projets sont à l'étude. Si tu as entre 12 et 20 ans, il est toujours possible de participer au conseil car celui-ci fonctionne sur le principe d'une assemblée mensuelle ouverte à tous les jeunes de la commune ! Prochaine réunion mi-novembre.

Pour plus d'informations ou partager vos idées n'hésitez pas à nous contacter par email: erwan.bellard@gmail.com.

Projet "Land art"

Le conseil municipal lance un projet de type "land art" (ou « art in situ ») sur la boucle pédestre qui vient d'être balisée par le syndicat mixte du Salève. L'idée est de réaliser des productions artistiques, parfois éphémères, à différents endroits du parcours pour le rendre encore plus attrayant, en utilisant exclusivement les matériaux de la nature (bois, terre, pierres...).

Ce projet vous intéresse ? Vous avez des idées ? Vous avez un talent à partager ? Alors rejoignez le groupe de travail qui va se constituer.

Inscription et information par email : erwan.bellard@gmail.com

Commémoration du 11 Novembre

Madame le Maire et son conseil municipal convient tous les habitants de Cernex à la cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918 à **11h30** au Monument aux Morts.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle polyvalente. Nous comptons sur votre présence à tous.



Travaux en cours au hameau de Chez Gresat

Depuis mi-septembre, les entreprises Besson et E.T.D.E sont sur les terres Cernexiennes pour réaliser d'importants travaux d'adduction d'eau potable et l'enfouissement de réseaux secs au hameau de Chez Gresat.

Ces travaux ont été motivés par la nécessité de fournir à chaque abonné un service de qualité, ceci n'étant plus le cas à l'heure actuelle en ce qui concerne l'alimentation électrique et l'éclairage public. C'est aussi le cas pour la canalisation d'eau potable issue du réservoir de Bacchus, vétuste et sous-dimensionnée qui aurait pu être à terme, la cause d'une déficience en matière de distribution dans le secteur, principalement au regard des moyens de lutte contre l'incendie qui sont très encadrés par le Législateur.

Malgré d'autres priorités, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a décidé d'anticiper les travaux et s'est engagée à leur financement sur son budget 2012. D'un montant total de 257 618 € HT, ces travaux sont subventionnés en partie par le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement). Ce chantier, conduit par le cabinet de maîtrise d'œuvre Tech-Hydro, consiste principalement à procéder au remplacement de la colonne actuelle issue du réservoir de Bacchus par des canalisations en fonte d'un diamètre 2 à 3 fois supérieur, ainsi qu'à la reprise des branchements de chaque habitation avec l'installation des compteurs en limite de propriétés et du domaine public.

Les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que la réhabilitation de l'éclairage public sont quant à eux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie) et dirigés par le cabinet de maîtrise d'œuvre Profils Etudes. D'un montant de 146 930 € H.T, ils sont subventionnés à hauteur de 78 822 € par le SYANE, le solde étant pris en charge par la commune sous forme de 15 annuités, le premier paiement s'effectuant le 1er janvier 2014.

Sauf aléa, les travaux de génie civil devraient être terminés d'ici la fin du mois de novembre, à l'issue de ceux-ci une réfection provisoire des tranchées sera réalisée par l'entreprise Eiffage pour passer l'hiver avant qu'un tapis d'enrobé définitif ne voit le jour sur l'ensemble de la chaussée courant 2013.



Laurent Ferat

Picotin, "victime" de son succès...

Vos enfants vont à l'école et fréquentent peut-être Picotin pour le Centre de Loisir mais aussi dans le cadre de la cantine, de la garderie périscolaire ou de l'aide aux devoirs. Comme je vous le disais plus haut dans cette lettre, si l'effectif de l'école est sensiblement inchangé, Picotin accueille toujours plus d'enfants et depuis cette dernière rentrée, nous arrivons quasiment aux limites de la capacité d'accueil de la structure. Si nous sommes très satisfaits du succès de Picotin, nous ne ménagesons néanmoins pas nos efforts pour trouver une solution qui permette de satisfaire les besoins des uns et des autres, dans un environnement complexe de locaux occupés ou gérés par la CCPC, l'école, l'Arbre à Palabre et bien sûr la Mairie.

Concrètement, quelles actions sont mises en place pour faire face à cette affluence ? Cela passe tout d'abord par une concertation avec la CCPC qui est propriétaire des locaux de Picotin, de la nouvelle école et de la salle de motricité mais qui occupe, sous convention de mise à disposition, les salles situées dans l'ancienne école. Les enseignantes ont renouvelé leur accord pour prêter leurs salles de classes malgré leurs obligations liées au soutien scolaire et nous les en remercions.

Tout au long de notre réflexion sur les travaux de réaménagement de la place du village, nous avons gardé à l'esprit ces besoins. A terme, la transformation de la mairie permettra de couvrir une large partie de ces besoins grâce à la mise à disposition de l'étage actuel pour certaines activités. Mais je veux aussi vous rassurer et vous dire que pendant la durée de ces travaux, nous allons installer un bâtiment modulaire à proximité et que nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour qu'une solution pérenne nous permette de recevoir les enfants dans de bonnes conditions, à l'écoute des sollicitations des parents.

Josiane Charrière

Connaissez-vous notre Député, Martial SADDIER ?



Suite au redécoupage des circonscriptions, le canton de Cruseilles est sorti du giron de la première circonscription dont Bernard ACCOYER est député. Nous faisons désormais partie depuis le 17 juin de la troisième circonscription (107 000 habitants) avec cinq autres cantons, le plus éloigné étant celui de Boège. Martial SADDIER, notre nouveau Député, est né à Bonneville en 1969. Elu maire de Bonneville en 2001 il a été le plus jeune maire de France des communes de plus de 10 000 habitants et un des six benjamins de l'Assemblée nationale en 2002. En 2007, il est réélu au 1er tour et en 2012 au second tour avec près de 59% des suffrages. Avec 10 ans d'expérience comme cadre à la Chambre d'Agriculture, Martial SADDIER connaît bien le milieu agricole de notre canton puisqu'il a enseigné au lycée agricole de Poisy avant d'être directeur de l'Organisation des Producteurs de Fruits de Haute-Savoie.

En mission parlementaire, il est l'auteur de plusieurs rapports sur le budget, l'agriculture biologique, le transport terrestre, la mortalité des abeilles, le logement en Haute-Savoie, le changement climatique, la charte de l'environnement, les délais de paiement, etc ...

Depuis 2004, il préside plusieurs instances comme la Commission permanente du Conseil National de la Montagne, le Conseil National de l'Air, l'Association Nationale des Régies de Service Public. En 2008, il est élu vice-président de l'Association des Maires de France.

Disponible et à l'écoute, vous pouvez le retrouver sur son site www.martial-saddier.fr

Josiane Charrière

La carrière de Bacchus

Courant septembre, vous avez sans doute pu lire que « *le conseil municipal dépensait 4 788 € pour l'étude d'une plante épineuse* » sur le site de l'ancienne carrière communale de Bacchus. Cette affirmation pour le moins imprécise et polémique nécessite quelques explications.

En effet, la commune réalise une étude de type inventaire naturaliste avec préconisation de gestion du site dont le coût est bien celui annoncé plus haut. S'agit-il pour autant d'une lubie écologique du conseil ? Non, et voici pourquoi.

Pour bien comprendre l'enjeu d'un tel site, il suffit de regarder autour de nous et de se poser la question suivante : quelle est la proportion de milieu naturel ouvert sur notre territoire communal qui n'est pas régulièrement travaillé, exploité, utilisé, emprunté, occupé par l'homme ? Une part très faible... Or, cela fait maintenant plus de dix ans que la carrière n'a pas été exploitée, laissant la nature reprendre ses droits et créer une formidable biodiversité sur tout le site.

Cette action est déjà financée à hauteur de 40% par la région (ramenant le coût supporté par la commune à 2 873 €) par le biais du CDRA Usses et Bornes disposant de fonds pour la préservation et la valorisation des milieux remarquables, les anciennes carrières faisant même l'objet d'un traitement spécifique. Par ailleurs, nous invitons ceux qui ne sont pas encore allés sur le site à s'y rendre, ils se rendront très rapidement compte du potentiel du lieu, notamment d'un point de vue touristique, offrant une vue unique sur notre commune, la vallée des Usses et tous les massifs environnants. La proximité du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et de la boucle pédestre de Cernex nouvellement aménagée par le Syndicat mixte du Salève renforcent encore l'attrait du site.

Enfin, on peut aussi très bien mesurer quels pourraient être les impacts d'une gestion purement intéressée du site : nous avons la malchance d'en avoir un très bon exemple sur la commune d'Aviernoz, où 55 000 tonnes de résidus issus de l'incinération des ordures ménagères du SILA ont été déposés pendant plusieurs années sur le site de l'ancienne carrière "les Lapiaz". Les études diligentes par la préfecture ont révélé une pollution significative des eaux souterraines au plomb, cadmium, furanes, dioxines, PCB ...

Nous avons fait le choix de réfléchir à l'avenir de ce site avec une vision à long terme. Cette dépense est donc un choix politique que nous assumons pleinement et qui permettra de prendre les meilleures décisions possibles pour ce magnifique site.

Erwan Bellard

